



**Conception et Rédaction : Jean-Luc BAZART**  
**Responsable de la publication : Joël ROUX**  
**« S'impliquer et le rester »**

**Montpellier, le 11 mars 2019**

**-oOo-**

**C**e Bulletin d'Information et de Liaison (BIL) est adressé à tous les adhérents. Ceux-ci sont ainsi informés des activités de l'ADCGG34 et des nouvelles importantes concernant la chasse (*Nous vous rappelons que les précédents BIL (depuis le n° 1) sont lisibles et/ou téléchargeables sur le site Internet de l'Association dont le lien figure en bas de page.*)

**Pour votre information : sur la Peste Porcine Africaine**

**D**ès la mi-janvier, faisant suite aux directives ministérielles, le projet de clôture éloigné de près de 10 km de la frontière se concrétise (**24 km pour la Meuse, 27 km pour les Ardennes**) : il est conduit par **Saniez Clôtures**, une entreprise du Nord, en plusieurs chantiers mobilisant quelque 40 employés... Il s'agit d'une clôture grillagée de 2,50 mètres, incluant 50 centimètres de grillage enterré... Définir le tracé, nettoyer le terrain, planter les piquets, creuser la tranchée, dérouler et poser le grillage, reboucher la tranchée, sont les composantes incontournables de l'opération dont le coût est estimé à **2 200 000 €**, le financement étant assuré par l'Etat et la filière porcine... Le travail n'est pas simple car il faut parfois défricher plusieurs centaines de mètres de haies et broussailles, contourner les propriétés bâties... Des passages canadiens sont aussi prévus au passage de routes et chemins...

**Réunion du Bureau du 05/02/2019**



Une réunion du Bureau s'est déroulée ce jour à 18h00 à BESSAN. **Étaient présents** : **Joël ROUX** (Président), **Francis RENOARD** (2° Vice-président), **Françoise CHARON** (Secrétaire), **Régine WEININGER** (Trésorière), **Didier CHARON** et **Bernard LACOGNE** (Administrateurs).

**Invité** : **Patrick FORTIN**, Administrateur à l'AD et secrétaire de la Diane d'Argelliers. **Absents excusés** : **J-Luc BAZART** (1° Vice-président) et **Guy LIPPENS** (Secrétaire adjoint). L'ordre du jour a été le suivant :

- 1/ Comptabilité** : 1789,38 € sur le compte courant – 36665,63 € sur le compte épargne.
  - 2/ Battue photo** : Elle aura lieu le **samedi 9 mars** à Argelliers. Une réunion préparatoire est prévue le 14 février à Argelliers avec la Diane.
  - 3/ BGG** : La soirée de présentation aura lieu le **vendredi 22 février à 18h00** au local de chasse de la Diane de Montagnac. Les dates et lieux des cours sont mentionnés sur le site Internet de l'ADCGG34.
  - 4/ Rallye Rando/Chasse** : Il aura lieu le **dimanche 14 avril** aux Aires. **Un appel est lancé aux bonnes volontés pour tenir les stands**. Une réunion de terrain avec le CDRP34 est prévue le vendredi 15 février pour une reconnaissance du parcours.
  - 5/ GORED** : L'ADCGG34 a participé aux sorties prévues.
  - 6/ Stand de tir** : Des séances sont maintenues pour les sociétés de chasse et les adhérents.
  - 7/ Formation chasse à l'approche** : La formation théorique aura lieu le 10 avril à Vaysse-Plégade.
  - 8/ Stand pour les fêtes de la chasse** : Il faut axer le stand sur le BGG. Un projet sera étudié par **Bernard LACOGNE** pour mettre dans un meuble un écran TV et un lecteur DVD pour pouvoir visionner les CD et faire des séries de questions/réponses.
  - 9/ Conseil d'administration** : La réunion prévue le 14/12/2018 n'a pas eu lieu pour des raisons de santé. Au vu des activités à venir, une réunion est prévue fin avril. La date exacte n'est pas encore fixée.
- 19h30** : fin de réunion. Les membres du Bureau souhaitent un prompt rétablissement à Guy et Jean-Luc.

## Réunion du 14 février avec la Diane d'Argelliers pour la battue photographique



Ce jour à 18 heures 30, une réunion préparatoire pour l'organisation de la battue photographique a eu lieu à la Maison des Chasseurs d'ARGELLIERS. **Etaients présents pour l'ADCGG34** : **Joël ROUX**, **Francis RENOARD** et **Patrick FORTIN** (tous deux membres de l'AD et de la Diane d'Argelliers). **Pour la Diane** : **Max LAUSSEL**, **Julien LAUSSEL**, **Pierre ZARA**, **Jacques REVERTE**, **Louis CHENIN** et **Jean-Edouard GARCIA**. Les modalités de l'organisation de cette manifestation ont été mises au point (accueil, rond, lignes de postes, battue, apéritif, repas, remise des prix, divers). Le nombre de participants est limité à **70 personnes**. Cette manifestation se déroulera le **samedi 9 mars**. Cette réunion a fait l'objet d'un compte-rendu détaillé rédigé par **Patrick FORTIN**.

## Reconnaissance du parcours pour le Rallye Rando/Chasse du 14 avril aux AIRES



Le 15 février 2019, a été réalisée une première reconnaissance du terrain. Etaients présents : **Joël ROUX**, les responsables de la Diane des Aires, la présidente du CDRP34, **Anne-Marie GRESLE**, et quelques baliseurs.

L'itinéraire d'environ **13 km**, proposé par la Diane est très intéressant ; il offre de nombreux points d'intérêt et de multiples points de vue. Cependant, lors du débriefing nous avons convenu que la descente finale n'était pas adaptée à faire passer des randonneurs. Pour plus de sécurité, nous allons reconnaître le **28 février** une descente différente.

Par ailleurs, en 2017, lors du précédent rallye chasseurs/randonneurs à Prades-sur-Vernazobre, parmi les randonneurs, il y avait des familles avec enfant(s).

Le circuit de cette année emprunte au départ le PR de St Michel de Mourcairol, et présente donc du dénivelé avec 4 points à sécuriser (passage sur roche) qui n'est pas compatible avec « des promeneurs ».

Afin de ne pas laisser de côté, ces familles avec enfant(s) ou des randonneurs moins avertis, il est prévu un « circuit familial » d'environ 5 km.

## Des mesures encourageantes concernant la PPA

**L**a pose de la clôture autour de la zone blanche "Meuse", la plus à risque compte tenu de sa proximité avec les cas belges, s'est achevée le 11/02/2019. Vingt kilomètres de clôtures restent encore à poser autour de la zone blanche "Ardennes". Les travaux devraient être achevés vers le 20 février prochain.

Concernant les opérations de dépeuplement des sangliers, là encore les efforts se sont prioritairement concentrés sur la "zone Meuse" la plus exposée au virus. 71 sangliers y ont été abattus depuis le 21 janvier et leurs cadavres détruits. Quelques dizaines de sangliers demeurent dans cette zone et les méthodes de chasse seront adaptées pour achever le dépeuplement. En zone blanche "Ardennes", ce sont 122 sangliers qui ont été abattus depuis le 21 janvier et leurs cadavres détruits. Il resterait encore entre 100 et 250 animaux à éliminer dans cette zone. Les opérations de dépeuplement se poursuivront donc activement dans les prochaines semaines en combinant les techniques les plus pertinentes en fonction des densités de sangliers. Les battues seront privilégiées dans la zone "Ardennes".

Ce programme de dépeuplement est conduit sous l'autorité de la DRAAF Grand-Est, avec le concours de l'ONCFS, de l'ONF et bien évidemment des chasseurs. Des renforts militaires sont à pied d'œuvre depuis les battues des 2 et 3 février 2019. Les forces militaires participent aux opérations de traque pendant les battues et aux patrouilles de surveillance.

S'agissant des mesures de surveillance des mortalités de sangliers, 4 cadavres ont été récemment localisés en zone réglementée par les patrouilles et soumis à dépistage. **Les résultats se sont révélés négatifs**. Au total, depuis le 16 septembre 2018, dans l'ensemble des zones réglementées (ZO/ZOR et Zone blanche) 49 cadavres de sangliers ont été dépistés, **tous négatifs**.

De nouvelles mesures à compter du 15 février : le Ministre a décidé de compléter le dispositif en place, avec trois mesures :

1/- La clôture fixe sera prolongée dans le département de Meurthe-et-Moselle. Il s'agit de prévenir une éventuelle évolution défavorable de la situation sanitaire, en complétant l'effet "coupe-feu" conféré par

l'actuelle zone blanche "Ardennes-Meuse". Dès à présent, les actions de chasse aux sangliers vont être intensifiées dans cette zone.

2/- Les patrouilles associant les agents de l'ONCFS, de l'ONF et des forces armées, déjà en place dans la zone blanche, vont étendre leur périmètre d'action en périphérie de cette zone blanche.

3/- Le dispositif de surveillance de la maladie sur sangliers trouvés morts va être complété par un programme de dépistage virologique sur les sangliers tirés. Ce dépistage par sondage sur 20% des animaux abattus va débuter dans les prochains jours en zone blanche, puis sera rapidement déployé sur l'ensemble des zones réglementées de la région Grand-Est (ZOR-ZO).

Le Ministre **Didier GUILLAUME** rappelle que tout doit être mis en œuvre pour que la France garde son statut indemne de PPA. La surveillance et les actions de prévention conduites jusqu'à présent en France, en parfaite coordination avec la Belgique, donnent des résultats encourageants. Mais les efforts doivent être poursuivis dans la durée. Les mesures complémentaires décidées le 15 février s'inscrivent dans cet objectif. Le Ministre rappelle également aux acteurs de la filière porcine que la **biosécurité** est une exigence incontournable. (Source : [agriculture.gouv.fr](http://agriculture.gouv.fr)).

#### 21 février : AGO du CDRP34 à MONTPELLIER

**J** **oël ROUX** était présent à cette Assemblée Générale du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Hérault.

#### Soirée de présentation du Brevet Grand Gibier du 22 février 2019



La soirée de présentation du BGG a eu lieu à MONTAGNAC ce jour à partir de 18h00. **Responsables AD présents** : **Joël ROUX, Francis RENOARD, Françoise et Didier CHARON, Bernard LACOGNE**. Un grand merci est adressé à Monsieur **Julien AZEMA**, Président du Syndicat de Chasse de Montagnac, et à **Michel CHAGNON**, Président de la Diane de Montagnac, pour la mise à disposition du local pour cette soirée et celles des cours à venir. Une quinzaine de personnes s'étaient déplacées et **10 candidats se sont inscrits au BGG**.



Joël a fait une présentation PowerPoint aux auditeurs présents, expliquant le rôle de l'ADCGG34 et les modalités du BGG. Un apéritif offert par l'Association a clôturé cette soirée.

### Battue photographique du 9 mars à Argelliers :

Ce samedi a eu lieu la battue photographique organisée par l'AD et la Diane des Hauts de Boscorre d'Argelliers. Cinquante personnes postées... un temps agréable... des fermes de qualité... huit sangliers et deux chevreuils ont été vus sur les lignes... tous, bien sûr n'ont pu être photographiés. De l'avis des participants, cette manifestation a été une réussite et certains se sont déjà inscrits pour l'année prochaine ! Ce rapprochement du monde de la chasse et des non-chasseurs a été apprécié de part et d'autre. Un pari réussi ! C'était une volonté de porter ce projet, malgré l'indifférence ou l'opposition de certains partenaires officiels à la mise en place de ces rencontres. Merci à tous les organisateurs, piqueurs et participants !




*Une partie des participants*

Il reste maintenant au jury à classer les photos et une remise des prix sera organisée. Une façon de prolonger ce projet et de valoriser encore plus l'image de la chasse à travers les photographies prises aujourd'hui. Vous avez dû recevoir le lien de la vidéo sur Youtube concernant cette manifestation.

Certains n'ont pas encore réglé leur cotisation annuelle. Il faudrait peut-être y penser. Merci.

**Jean-Luc BAZART,**  
1° Vice-président de l'ADCGG34.  
Contact : [bazart.jeanluc@gmail.com](mailto:bazart.jeanluc@gmail.com)  
Tel : 06.23.55.09.38



Adoptez l'éco-attitude   
N'imprimez ce document que si c'est nécessaire